

*Les crédits*

Donc, au cours des huit dernières années, nous avons dû prendre nos responsabilités sur le plan financier. Nous avons réduit progressivement les dépenses et, maintenant, les dépenses de programmes de ce gouvernement sont excédentaires. Nous avons réalisé un revirement de 29 milliards de dollars, et nous avons maintenant un excédent.

Il faut voir au service de la dette. Sur chaque dollar de recettes, 27c. sont consacrés au service de la dette? Ce sont des dépenses passives qui ne sont utiles à personne.

• (1350)

Ce faisant, on paie les programmes d'hier sans investir dans l'avenir. Les dépenses de programmes sont donc limitées à 3 p. 100 cette année. Le produit net des recettes de la TPS et des privatisations est entièrement affecté au remboursement de la dette et des intérêts. Nous constaterons, d'ici 1995, que le gouvernement n'a plus besoin d'emprunter à l'extérieur. Nous n'exercerons pas de pressions sur les marchés financiers, et notre déficit sera de 5,5 milliards. Nous devons tous travailler à cet objectif.

Je veux vous faire part des propos de l'un de mes électeurs. Il m'écrit pour me parler non seulement du taux d'imposition appliqué à son revenu, mais aussi des prestations d'aide aux familles. Il parle aussi du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-chômage, auxquels il contribue ainsi que son employeur. Sa conclusion, c'est qu'il n'a pas les moyens de payer l'impôt. C'est ainsi, et il faut diminuer le taux d'imposition.

Je pense par conséquent, à la suite de ce que le député a fait valoir, que nous devons tous rendre des comptes. Il n'y a qu'un seul contribuable, et il n'a plus les moyens de payer davantage. Cependant, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ne veulent pas d'une augmentation du déficit. C'est pourquoi nous devons dépenser l'argent plus sagement.

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt les observations de ma collègue, la députée de Calgary—Sud—Ouest, sur cette question très importante pour les Canadiens.

Cependant, la motion de l'opposition dont nous sommes saisis aujourd'hui blâme le gouvernement pour sa négligence à l'égard des graves problèmes socio-économiques auxquels font face à l'heure actuelle les Ontariens.

Les données les plus récentes sur le chômage le prouvent. Selon les données du mois de mai compilées par Statistique Canada, le chômage a atteint le taux de 11,2 p. 100 au Canada, ce qui représente une augmentation de

0,2 p. 100 depuis le mois dernier et le taux le plus élevé depuis novembre 1984.

Il y a plus de 1,5 million de Canadiens qui sont à la recherche d'un emploi. Les données rendues publiques aujourd'hui montrent sans l'ombre d'un doute que le programme et les politiques économiques du gouvernement ont échoué. Le gouvernement n'a manifestement pas rempli sa promesse de créer des emplois en masse. En fait, je tiens à souligner à ma collègue que son gouvernement empêche nombre de chômeurs de devenir aptes à occuper un emploi.

Je fais allusion ici au manque de fonds destinés aux prestataires visés par l'article 26. En vertu de cet article, les prestataires de l'assurance-chômage ont droit à des fonds pour accroître leurs connaissances et leurs chances de trouver un emploi en suivant des cours dans un établissement d'enseignement.

J'ai rencontré dernièrement 400 de mes électeurs qui se sont fait dire par les fonctionnaires d'Emploi Canada dans une assemblée que prendrait fin leur participation au programme prévu à l'article 26.

Pourtant, le gouvernement diffuse actuellement des annonces bien tournées sur le réseau de télévision nationale, pour vanter les réalisations du Canada sur le chapitre de la concurrence. Ces annonces contiennent ce genre d'énoncé: «Le perfectionnement est la clé de la réussite dans la conjoncture économique actuelle». Ce genre d'affirmation est indigne, étant donné que le gouvernement a saboté le programme de prestations prévu à l'article 26. Une telle propagande est honteuse.

La députée pourrait-elle me dire comment son gouvernement peut diffuser de telles annonces, quand un million et demi de Canadiens sont à la recherche d'un emploi et quand 400 personnes, dans ma seule circonscription, se font dire que le gouvernement n'a plus de fonds pour financer ces prestations qui leur auraient permis de terminer leurs études ou de se perfectionner pour améliorer leurs chances de trouver du travail?

Le 12 mai, j'ai demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration s'il avait l'intention de prévoir les fonds nécessaires afin que ce programme de prestations puisse être maintenu. Le ministre a refusé de prendre un tel engagement.

Il a toutefois insisté sur les montants que le gouvernement a investis en Ontario cette année, par rapport à l'an dernier, dans les programmes de formation. Le ministre doit nous penser un peu naïfs, nous les députés de ce côté-ci de la Chambre. À voir le nombre croissant de chômeurs dans notre pays, qui ne se rendrait pas compte qu'il faut plus de fonds pour aider les chômeurs à trouver du travail? Par conséquent, il n'y a pas de quoi s'étonner